

Projet de restauration du réservoir Beaudet à Victoriaville

Dossier : 6211-02-139

Compte rendu de la période d'information publique du 21 janvier au 6 mars 2020

La période d'information publique concernant le *Projet de restauration du réservoir Beaudet à Victoriaville* a pris fin le 6 mars 2020. Conformément au mandat qui lui a été confié le 7 janvier 2020 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (Q-2, r. 23)*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a annoncé, par communiqué de presse, le début de la période d'information publique.

Le projet

Justification et description

Le projet de la Ville de Victoriaville vise la restauration du réservoir Beaudet. Ce réservoir, créé par la construction du barrage Beaudet en 1976, constitue un élargissement de la rivière Bulstrode. Mis en eau en 1977, il constitue depuis une réserve d'eau pour l'alimentation en eau potable de la ville. Afin d'assurer la pérennité et la qualité de la source d'eau potable de la Ville de Victoriaville et de régler une problématique majeure d'accumulation de sédiments dans le réservoir Beaudet, le projet a pour objectif d'augmenter le volume de la réserve d'eau brute, d'améliorer la qualité de l'eau brute et de restaurer certaines zones pour permettre de développer le potentiel récréatif du réservoir.

La réalisation du projet se divise en trois phases : la préparation des aménagements, le dragage de restauration du réservoir et son entretien annuel. Parmi les principales activités, on y retrouve la construction de l'usine de déshydratation des sédiments, l'aménagement de la réserve d'eau brute et de la zone de dépôt des sédiments, le dragage de restauration, la déshydratation des sédiments et leur disposition. Les coûts de réalisation du projet sont estimés à 40 M\$ et l'initiateur anticipe le début des travaux de restauration en 2021 et la fin à l'automne 2026. Des dragages annuels récurrents sont par la suite prévus.

(Extrait du site Web du BAPE)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information publique proviennent de l'information colligée lors de la séance d'information ainsi que des registres déposés dans les centres de consultation. Ces préoccupations sont les suivantes :

Le projet

- la faisabilité du projet d'un point de vue technique ;
- la réussite de ce type de projet par d'autres initiateurs ;
- les zones de dragage prévues dans le projet ;
- la possibilité d'effectuer les travaux de dragage en amont du réservoir Beaudet dans la rivière Bulstrode ;
- l'emplacement de la zone récréative prévue dans le projet.

La gestion des sédiments

- la qualité des sédiments retirés du lac ;
- la valorisation des sédiments après la période de dragage ;
- la possibilité pour un propriétaire de ferme de recevoir les sédiments une fois retirés du lac ;
- la légitimité d'épandre les sédiments retirés du réservoir dans les champs agricoles (impacts sur les récoltes et sur la santé des personnes) ;
- le retrait de zones de dépôt de sédiments au nord-ouest de la zone d'étude à la suite de l'évolution du projet.

La qualité et la gestion de l'eau

- la niveau de turbidité de l'eau pendant les travaux ;
- les répercussions des déjections des oies qui séjournent dans le réservoir sur la qualité de l'eau ;
- le choix de la firme pour la surveillance et le suivi de la qualité de l'eau durant les travaux ;
- la possibilité d'augmentation d'algues dans le lac ;
- la gestion du niveau de la rivière Bulstrode ;
- la présence de déchets et de substances nocives (huiles, carburant des voitures, piles usées, etc.) dans le réseau pluvial ;
- mesures mises en place par la MRC pour limiter le déversement de coliformes dans les rivières.

Les usages possibles du lac pendant la période de travaux

- les possibilités de navigation permises sur le lac ;
- la possibilité de poursuivre la pratique du bateau-dragon sur le lac.

Les autres préoccupations

- les zones d'utilisation de balles de plastiques flottantes sur le lac ;
- le contrôle par l'initiateur de la présence des oiseaux sur le lac ;
- le type de végétation prévu pour revégétaliser les digues et les bandes riveraines ;
- la perte d'acres de terres agricoles causée par l'érosion du sol dans la rivière Bulstrode.

Les activités d'information et de communication

Le centre de consultation

Tous les documents en format papier sur le projet ont été déposés dans le centre de documentation du BAPE à Québec ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre	Adresse
Bibliothèque Charles-Édouard-Mailhot <i>Accès Internet gratuit</i>	2, rue de l'Ermitage, Victoriaville

Le site Web

Le communiqué de presse, annonçant la période d'information publique, a été déposé dans le site Web du BAPE ainsi que l'ensemble des documents du projet tels que l'étude d'impact, son résumé et la lettre-mandat du ministre. Ces documents sont accessibles par un hyperlien menant vers le Registre des évaluations environnementales sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (www.ree.environnement.gouv.qc.ca) à partir duquel toute la documentation est disponible en version électronique.

La parution de l'avis public par l'initiateur

Date	Quotidien	Hebdo régional
22 janvier 2020		La Nouvelle Union
9 février 2020		La Nouvelle Union
11 février 2020	Le Journal de Québec	
14 février 2020	Le Journal de Montréal	

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
21 janvier 2020	Médias écrits et électroniques du Centre-du-Québec	320	Site Web du BAPE
18 février 2020	Médias écrits et électroniques du Centre-du-Québec	Ne s'applique pas	Site Web du BAPE

Les publications dans les médias sociaux

Dates et événements	Personnes rejointes
21 janvier au 18 février 2020	Achat de publicité Facebook ciblée dans la région concernée et où se tient la séance publique d'information : 15 500 personnes rejointes
21 janvier 2020 Début de la période d'information publique	Compte Twitter du BAPE : 2213 abonnés Compte Facebook du BAPE : 2166 abonnés
18 février 2020 Rappel de la séance publique d'information	Compte Twitter du BAPE : 2251 abonnés Compte Facebook du BAPE : 2317 abonnés

La séance d'information

Date	Le mardi 18 février 2020 à 19 h 30
Lieu	Pavillon Arthabaska, 100, chemin du Mont-Arthabaska, Victoriaville
BAPE : Animation	M ^{me} Alexandra Barbeau, conseillère en communication
Accueil et prise de notes	M ^{me} Caroline Cloutier, coordonnatrice
Initiateur du projet	M. Serge Cyr, Ville de Victoriaville M. Joël Lambert, Ville de Victoriaville M. Jocelyn Michaud, Les Services EXP M ^{me} Julie Bastien, SNC-Lavalin
Assistance	47 personnes
Webdiffusion : nombre de visiteurs	29 personnes
Durée	1 h 08

Les relations de presse

Un breffage média a eu lieu le 10 février 2020 en direct sur Facebook. L'hebdomadaire La Nouvelle Union a pu s'informer sur le BAPE, son rôle, les mandats qui lui sont confiés et l'objectif de la séance publique d'information.

Deux médias étaient présents à la séance publique d'information du 18 février 2020 : La Nouvelle Union et Arsenal Médias.

La revue de presse

L'hebdomadaire La Nouvelle Union a publié trois articles sur le projet. Le premier, daté du 10 février dernier, relatait le contenu du Facebook live, alors que les deux autres ont été diffusés les 18 et 19 février derniers et faisaient le compte rendu de la séance publique d'information.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une discussion avec la chargée de projet au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a permis d'en arriver à la même conclusion.

Québec, le 17 mars 2020



Karine Lavoie, conseillère en communication, chargée du dossier

En collaboration avec Alexandra Barbeau, conseillère en communication et Caroline Cloutier, coordonnatrice.